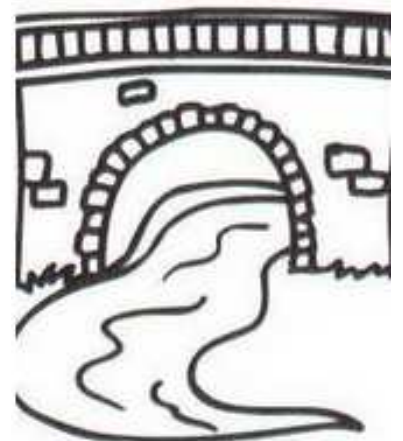
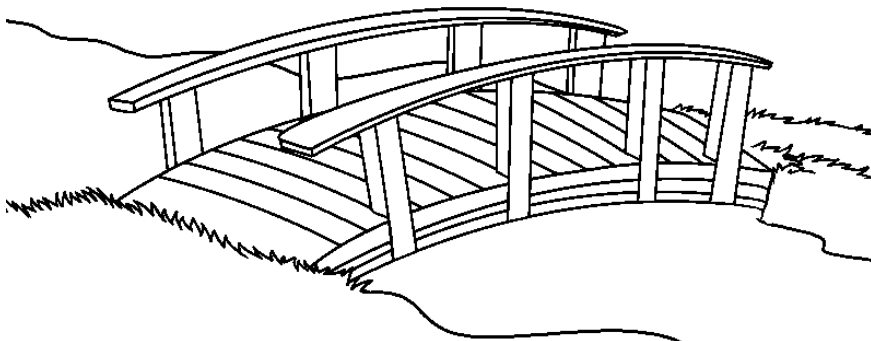
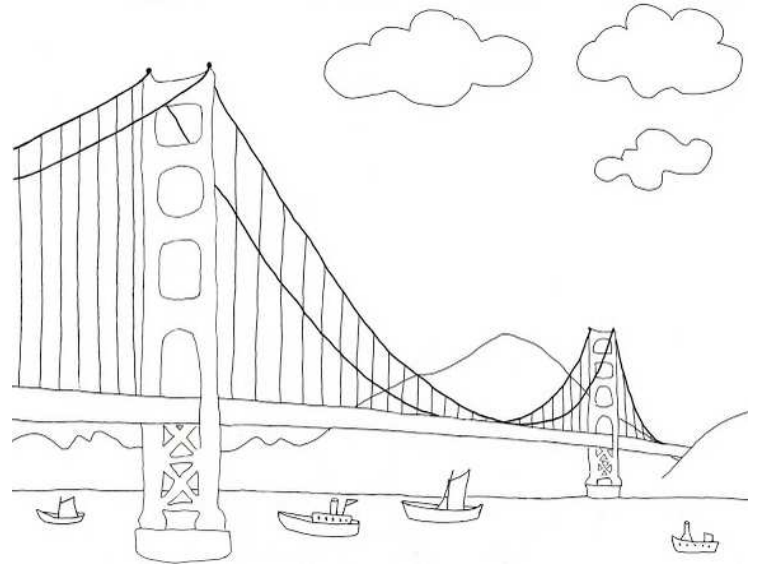


RANDONNEE A SAINT-VALERY-EN-CAUX

Mise en écho littéraire

Niveau 1

DESSINE QUELQU'UN QUI TRAVERSE...



RANDONNEE A SAINT-VALERY-EN-CAUX

Mise en écho littéraire

Niveau 2

UN PONT.... DES PONTS... QUEL PONT ?

Pont fixe : pont en maçonnerie, ou en maçonnerie et métal, dont aucune partie n'est mobile. Cela suppose qu'il laisse, de façon constante, une hauteur libre suffisante pour la navigation s'il est établi sur une voie navigable, et pour l'écoulement des crues d'une manière générale.

Pont levant : pont mobile dont le tablier se lève verticalement, en restant horizontal, pour laisser passer les bateaux.



Le pont levant de Luzy, sur le canal de la Marne à la Saône

Pont-levis : pont mobile dont le tablier se relève, pour laisser passer les bateaux, en pivotant sur un axe horizontal confondu avec une extrémité du tablier. Le tablier du pont-levis est soulevé par les flèches d'une potence mobile, dont la culasse porte un contrepoids. C'est exactement le même principe que le pont-levis de château fort.



Pont-levis de Pousseaux (canal du Nivernais)

Pont mobile : pont conçu avec un tablier mobile, pour des raisons soit économiques, soit pratiques (configuration de terrain). Cette appellation recouvre les ponts basculants, levants, levis, oscillants et tournants, ainsi que les ponts à transbordeur.

Pont tournant : pont mobile dont le tablier pivote dans un plan horizontal, pour laisser passer les bateaux.



Pont tournant Colbert, à Dieppe